



Bonne nouvelle, l'examen suisse de maturité aura lieu

Avec la crise du coronavirus, les cantons ont pris des décisions différentes en ce qui concerne leurs examens de maturité et la maturité professionnelle a été annulée. Pour ce qui est de l'examen suisse de maturité, il aura lieu au mois d'août sous une forme adaptée. Cela est absolument indispensable, car son annulation empêcherait plus de 1000 personnes d'accéder aux hautes écoles suisses.

La maturité est primordiale pour les personnes qui souhaitent étudier. La décision d'annuler les examens dans les gymnases de certains cantons, cette année, est très controversée.

RETOUR SUR LES BANCS D'ECOLE

En ce qui concerne la maturité suisse, les examens sont indispensables, car les candidats n'ont encore aucune note. Il s'agit d'adultes qui souhaitent passer la maturité pour pouvoir faire des études afin de se préparer aux défis à venir. Une grande partie de la préparation se fait donc seule. Malgré la pandémie de coronavirus, les candidats auront ainsi la possibilité de passer la maturité suisse pendant l'été 2020. Cet examen est organisé deux fois par an dans les trois régions linguistiques, sur mandat de la Confédération et des cantons.

Pour l'édition de l'été 2020, les candidats seront soumis à un examen écrit dans les douze matières. Il n'y aura, par contre, pas d'examen oral. Ils doivent par ailleurs rendre un travail de maturité. Cela devrait permettre une évaluation

équitable des candidats.

UNE DECISION IMPORTANTE POUR LA POLITIQUE EN MATIERE DE FORMATION

Par sa décision, le Conseil fédéral évite une inégalité de traitement flagrante par rapport aux candidats à la maturité cantonale, ce qu'economiesuisse salue. C'est la seule façon de donner à tous ceux qui s'y sont préparés la possibilité de commencer des études dans haute école suisse cet automne.